
Valérie Amiraux

Pascal Le Pautremat, *La politique musulmane de la France au xxe siècle. De l'Hexagone aux terres d'Islam. Espoirs, réussites, échecs*
Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, 565 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Valérie Amiraux, « Pascal Le Pautremat, *La politique musulmane de la France au xxe siècle. De l'Hexagone aux terres d'Islam. Espoirs, réussites, échecs* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 134 | avril - juin 2006, document 134-52, mis en ligne le 11 septembre 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/3560>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
<http://assr.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://assr.revues.org/3560>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Valérie Amiraux

Pascal Le Pautremat, *La politique musulmane de la France au xxe siècle. De l'Hexagone aux terres d'Islam. Espoirs, réussites, échecs*

Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, 565 p.

Pagination de l'édition papier : p. 147-299

- 1 Issu d'une thèse de doctorat en histoire contemporaine et préfacé par Charles-Robert Ageron, le livre de Pascal Le Pautremat, comble un vide. Peu nombreuses sont, en effet, les approches historiques de la gestion politique de l'islam en France, auxquelles sont souvent préférées les lectures de la science politique ou de la sociologie. Ce constat est, en 2006, à relativiser. Plusieurs publications ont en effet renouvelé la lecture de l'histoire coloniale, notamment dans le champ des *post colonial studies*. Publié en 2003, au moment même où la mise en place du Conseil français du culte musulman (CFCM) s'achève, l'ouvrage de P. Le Pautremat propose une analyse de la politique musulmane de la France au xx^e siècle. L'auteur plonge au cœur de la complexité des enjeux coloniaux, croise les questions de politique migratoire, aborde les problématiques juridiques et distingue trois séquences chronologiques. La première, de 1900 à 1940, s'appuie principalement sur les travaux de la Commission interministérielle des affaires musulmanes (CIAM) et sur un dépouillement minutieux de nombreux fonds d'archives ministérielles. La deuxième court de 1940 à 1962 et couvre la période dite de la décolonisation. Enfin, troisième et dernière séquence, de 1962 à 2003, P. Le Pautremat esquisse rapidement, à grands traits et donc parfois de manière trop caricaturale, les éléments constitutifs de la politique des différents gouvernements vis-à-vis des musulmans, que ceux-ci soient résidents du territoire français ou citoyens des sociétés musulmanes. De l'aveu même de l'auteur (p. 23 de l'introduction), cette ultime séquence n'est pas aussi fouillée que les deux précédentes, « tant en raison du problème des archives librement communicables que pour éviter de trop alourdir l'ouvrage. »
- 2 Le projet colonial français est ambitieux et contradictoire dans ses tentatives d'appliquer aux colonies ses principes fondateurs (promouvoir l'égalité par l'accès à l'éducation, l'apprentissage du français, soutenir l'émancipation de populations encadrées par des traditions féodales, améliorer le statut des femmes). Les réalités de terrain s'avèrent complexes et hétérogènes, les particularismes locaux rendant délicat de conduire une seule et unique politique musulmane applicable à tous les espaces, transposables de l'une à l'autre des sociétés. La politique des différents gouvernements hésite ainsi entre conciliation, égards et mise sous contrôle des autorités religieuses, tâtonnant quant à la solution à proposer pour administrer les populations musulmanes : un organe consultatif ? Une commission d'arbitrage ? Une instance de coordination des différentes administrations ? Quelle représentation indigène y associer ? La CIAM est ainsi mise en place en 1911 pour « offrir aux autorités une meilleure perception des données islamiques » (p. 42) et réfléchir aux moyens d'administrer les « sujets musulmans » de l'Empire. Particulièrement présente sur le front du contrôle des dérives de la presse pouvant engendrer le mécontentement des musulmans (sujet pour le moins contemporain), la CIAM est aussi destinée à raviver le moral des troupes musulmanes (spahis, tirailleurs algériens, marocains et tunisiens) et à assurer leur loyalisme, à garantir le respect de leurs requêtes en matière de rites d'inhumation ou d'habitudes alimentaires, l'inégalité de traitement étant particulièrement saillante dans l'armée entre les troupes indigènes et les soldats français, notamment sur le plan de l'avancement des carrières ou de la durée du service militaire. La gestion du pèlerinage et donc la politique de gestion sanitaire et de gestion des risques épidémiques lui incombent également (*cf.* le projet de *Tekkié* à Djeddah abandonné au profit

de la construction de deux hôtels à la Mecque et Médine) pour les pèlerins français. Les pages consacrées au pèlerinage sont particulièrement riches d'informations.

- 3 Une partie importante de l'ouvrage est consacrée à la délicate question des droits politiques des musulmans sous administration coloniale, en particulier la naturalisation. L'accession à la citoyenneté et l'ouverture politique accordée aux indigènes, conditionnées par le renoncement au statut personnel (le *Senatus consulte* de 1865 créant deux statuts, celui de sujet français avec conservation du statut personnel musulman ou celui de naturalisé), si elles sont facilitées par la loi de février 1919 qui étend l'électorat musulman sans renoncer à l'obligation d'abandon du statut personnel, n'en restent pas moins une question prioritaire sur l'ensemble de la période coloniale. Plusieurs réformes, auxquelles la CIAM est spécifiquement associée, jalonnent l'entre-deux-guerres et permettent de tracer les jalons d'une politique qui vise à établir plus d'égalité entre indigènes et Européens sans parvenir à trouver de cohérence. Les projets sont particulièrement ambitieux sur le plan juridique : réforme du droit musulman en Algérie, révision du statut de la femme kabyle, modification de certains points de la justice berbère au Maroc.
- 4 Replacée dans la perspective de la mise en place laborieuse du Conseil français du culte musulman, l'analyse, par P. Le Pautremat, des modalités de fonctionnement et de la composition de la CIAM est tout à fait éclairante : à près d'un siècle d'intervalle, les questions centrales ne se sont guère modifiées. Qui choisir parmi les musulmans pour les représenter ? Quelle place attribuer, dans ces arènes de consultation, aux autorités religieuses ? Comment traduire, institutionnellement, la pluralité des courants religieux au sein de l'islam ? Doit-on les élire ou les nommer ? L'auteur invite lui-même au lien entre son travail en archives et l'actualité (*cf.* le dernier chapitre sur la France et les pays musulmans depuis 1962), sans pour autant que les sections qui composent cet ultime chapitre ne parviennent à pleinement convaincre. On mentionnera simplement les références, citées dans la partie « Terrorisme et Islam en Occident » de la bibliographie thématique proposée en fin d'ouvrage, qui renvoient à des auteurs dont les compétences sur ces questions sont pour le moins contestables. Le doctorat d'où est tiré l'ouvrage était consacré, d'ailleurs, à la politique musulmane de la France entre 1911 et 1937. Les tentatives de l'auteur de penser des enjeux d'actualité dans la continuité de l'exploration des fonds d'archives de la période coloniale française se soldent par une soudaine rapidité des enchaînements chronologiques, des raccourcis et des brutalités qui contrastent avec la minutie des développements sur les périodes précédentes. Pression éditoriale ou souci de lier, à toute force, un travail d'historien aux questions d'actualité ? L'ouvrage n'aurait certainement perdu aucune de ses qualités en s'arrêtant aux seuils des indépendances.

Pour citer cet article

Référence électronique

Valérie Amiraux, « Pascal Le Pautremat, *La politique musulmane de la France au xxe siècle. De l'Hexagone aux terres d'Islam. Espoirs, réussites, échecs* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 134 | avril - juin 2006, document 134-52, mis en ligne le 11 septembre 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/3560>

Référence papier

Valérie Amiraux, « Pascal Le Pautremat, *La politique musulmane de la France au xxe siècle. De l'Hexagone aux terres d'Islam. Espoirs, réussites, échecs* », *Archives de sciences sociales des religions*, 134 | 2006, 147-299.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions

